

---

**Mois du Sacré-Cœur.**

Le mois consacré au Sacré-Cœur de Jésus commencera mardi.

Ceux qui le font, publiquement ou privément, peuvent gagner une indulgence de sept ans, chaque jour : une indulgence plénière un jour quelconque du mois, pourvu qu'aux conditions ordinaires, on ajoute une visite dans une église ou oratoire public.

---

**Reconnaissance envers Dieu**

C'est un devoir strict, car tout ce que nous avons, nous le tenons de Dieu.

Dans l'ordre de la nature : la vie, l'âme, la santé, la nourriture, la fortune viennent de Dieu ; toutes les créatures du monde sont pour nous.

Dans l'ordre de la grâce : Dieu nous a rachetés par son Fils qui nous a laissé son Eglise pour guide et ses sacrements pour nous communiquer ses grâces.

La manière de montrer notre reconnaissance à Dieu, c'est de ne pas abuser de ses bienfaits pour le service du monde, mais de s'en servir pour procurer la gloire de Dieu, et les faire ainsi retourner à leur source. Nous devons aussi employer nos dons naturels à la gloire de Dieu et au salut de notre âme.

L'homme qui abuse des bienfaits de Dieu ressemble au mendiant qui gaspille l'aumône qu'il reçoit, et s'en sert quelquefois pour des fins criminelles.

---

**Pierre et son curé**

(Suite)

LE CURÉ. — Eh bien, M. Pierre, faire motion en Chambre pour le renvoi d'un Bill à six mois, c'est une manière polie de dire au promoteur que son Bill ne mérite pas plus longtemps l'attention de la Chambre et qu'on désire ne plus s'en occuper.

PIERRE. — En pareil cas, je suppose, on dore la pilule, on tente d'1 moins une justification quelconque.

LE CURÉ. — Ordinairement, mais pas toujours.

PIERRE. — Qu'a-t-on dit pour justifier le renvoi du Bill réparateur à six mois !